

Avant-Propos

Daniel A. Holly et Guy Hévey

Volume 16, numéro 4, 1985

L'ONU : quarante ans après

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701922ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701922ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Holly, D. A. & Hévey, G. (1985). Avant-Propos. *Études internationales*, 16(4), 725–727. <https://doi.org/10.7202/701922ar>

AVANT-PROPOS

Pourquoi un numéro spécial à l'occasion du quarantième anniversaire des Nations-Unies? Pour plusieurs raisons. D'abord, parce que, dans le cas présent, quarante ans, cela se marque. L'organisation mondiale d'aujourd'hui a duré plus longtemps que son prédécesseur, la Société des Nations. Certes, des organisations internationales existent dont la longévité est beaucoup plus grande. Mais il s'agit en général d'institutions dont les compétences et le mandat n'ont pas la même prétention à l'universalité.

À cause de la « crise » que traverse actuellement l'organisation mondiale, ensuite. Une crise révélée par l'assaut américain contre l'UNESCO et les difficultés de fonctionnement de cette dernière. Crise pourtant assez générale si l'on tient compte des retards dans le règlement de certains dossiers, du clivage Nord-Sud et du refus des puissances industrielles membres d'augmenter leur contribution au budget de l'Organisation. Voilà qui réduit la portée de son action en obligeant ses instances et les institutions spécialisées affiliées à réduire ou à limiter leurs interventions. Du coup, l'image de l'Organisation en prend un coup. Et l'idée de son inefficacité s'en trouve confortée par les informations diffusées par les agences de presse et une certaine presse à sensations.

Pourtant, cette image est loin de la réalité. Le travail effectué loin des feux de la rampe par les Nations Unies est impressionnant. Les activités opérationnelles entreprises sous son égide ou à l'initiative des Institutions spécialisées sont nombreuses et variées. Un simple coup d'oeil sur les *Programmes et budgets* de ces dernières suffit pour s'en convaincre. Les interventions au titre de leur programme opérationnel sont bien pensées et insérées dans une stratégie cohérente. De cela, il n'est jamais question dans les débats publics.

De même que sont passés sous silence d'autres aspects non moins importants du travail de l'organisation: le lent processus de négociation multilatérale et de codification du droit international, la collecte et la publication de données statistiques de toutes sortes, la réalisation d'études sur divers problèmes et réalités du monde, la mise en forme indispensable de stratégies collées aux fonctions essentielles de l'institution.

Nous pourrions multiplier les exemples qui ne feraient que confirmer ce que nous constatons plus haut. Aussi, croyons nous utile, à l'occasion de cet anniversaire, de publier ce dossier, bien que partiel, sur les Nations Unies. C'est un peu notre façon, non pas de dédouaner une Organisation dont maints projets et stratégies sont pour le moins contestables, mais plutôt de tenter de dépassionnaliser le débat, d'y introduire plus de sénérité et surtout de forcer à accepter les réalités du monde d'aujourd'hui.

Deux préoccupations sont au coeur de ce dossier: la mise en forme de perspectives nouvelles dans l'étude de l'organisation mondiale (Holly, Tetley, de Senarclens) et la mise en évidence du côté positif de son oeuvre (Virally, Gosselin, Holly, Tetley, Hévey). À bien des égards, et non par hasard, c'est le deuxième aspect qui est plus significatif.

Le numéro s'articule en trois parties. La première, **Réflexions d'ensemble**, regroupe les contributions de Michel Virally et de Guy Gosselin. Elle propose des interprétations globales de l'oeuvre des Nations Unies. En ce sens, c'est d'un bilan qu'il s'agit. Chacun des auteurs y allant de sa propre analyse.

L'étude de Michel Virally affirme que le rôle des Nations Unies dans les transformations considérables de l'ordre international au cours des quarante dernières années est une dimension importante de l'oeuvre de l'organisation. Toute évaluation des performances de l'organisation mondiale dans les relations internationales doit en tenir compte. Certains de ces changements, en effet, n'ont abouti que grâce à l'action et à la présence des Nations Unies. C'est notamment le cas des trois situations discutées dans l'article: la mondialisation de la société internationale, l'avènement des groupes et la mondialisation du jeu diplomatique. Ces résultats sont positifs, malgré les insuffisances constatées dans le traitement des crises et le contrôle des conflits armés. Aussi, Michel Virally conclut-il que le phénomène de l'organisation internationale est aujourd'hui irréversible.

Le souci de Guy Gosselin est aussi d'établir le côté positif et l'utilité de l'action de l'ONU dans le monde. Il le fait en rapport avec un aspect plutôt controversé de l'activité onusienne: le maintien de la paix et de la sécurité. Les réalisations de l'organisation mondiale dans ce domaine, mêmes restreintes, sont néanmoins utiles, pense l'auteur. L'amplitude des objectifs assignés à l'institution et les moyens limités qui lui sont alloués expliquent que les réalisations n'aient pas été plus impressionnantes. Le bilan est, malgré tout, positif.

La deuxième partie, **Perspectives nouvelles**, rassemble les articles de Daniel Holly, de Pierre de Senarclens et de William Tetley.

Daniel Holly s'intéresse à la façon dont les organisations internationales générales rempliraient leurs fonctions. La réponse qu'il suggère: l'attribution aux bureaucrates d'un rôle central dans la définition de la ligne générale des organisations internationales. C'est par ce moyen que l'alignement de ces dernières sur la logique profonde du système mondial est acquis. Ceci est bien mis en relief dans la discussion du procès d'élaboration du Programme de l'UNESCO, véritable condensation de la stratégie de l'institution. L'article attire l'attention sur ce qui, malgré les apparences, donne une cohérence aux activités des organisations internationales et ouvre ainsi la voie à des analyses plus fines de leur fonctionnement.

L'article de Pierre de Senarclens complète, par bien des côtés, celui de Daniel Holly. Il apporte des précisions intéressantes sur l'interaction des diverses instances qui, à l'UNESCO, interviennent dans la définition du Programme de l'institution. L'auteur nous propose des clés pour le décryptage de la crise qui secoue actuellement l'UNESCO. À travers sa discussion du rôle des principaux intervenants, il explicite le jeu des facteurs responsables de l'influence différencielle exercée par

chacun d'eux. Son interprétation ne laisse pas indifférent. L'article ouvre d'intéressantes perspectives à l'analyse du fonctionnement des organisations internationales. Notamment par les propositions sur les fonctions réelles de la Conférence générale de l'UNESCO, partant des assemblées générales des organisations internationales, d'une part, et de l'application de notions et concepts psychologiques à l'étude de ces organisations, d'autre part.

La Convention sur le droit de la mer est pour William Tetley une réalisation extrêmement positive des Nations Unies. Pour deux raisons. D'abord parce que, pour la première fois peut-être dans l'histoire, la question du partage des ressources du globe est réglée autrement que par l'appropriation unilatérale par chaque État. Ensuite, parce que la Convention prévoit la constitution « d'un ordre politique de souveraineté coordonnée entre les États et d'une autorité supranationale » : la Haute Autorité sur les fonds marins. L'article retrace succinctement l'histoire des négociations ayant abouti à la signature de la Convention, présente le contenu de celle-ci en faisant ressortir les aspects novateurs et soulève des questions pertinentes quant à son impact sur le droit international et la pratique internationale.

La troisième partie, **Analyse prospective**, conclut le numéro. Elle ne compte qu'un article, celui de Guy Hévey.

Guy Hévey envisage différentes possibilités pour « l'avenir de l'organisation mondiale ». Son analyse, essentiellement prospective, s'inscrit dans la problématique de « l'ordre mondial ». Après avoir établi le défi posé à l'organisation mondiale par les problèmes mondiaux et dressé un bilan sommaire des mutations qu'a connues l'organisation mondiale (SDN et ONU) au 20^{ème} siècle, il examine succinctement trois schémas d'évolution possibles de l'organisation mondiale : une ONU renforcée, une Autorité mondiale ou un Gouvernement mondial. Il conclut sur l'urgence d'agir collectivement et individuellement dès à présent pour faciliter l'émergence d'un ordre mondial amélioré qui irait dans le sens des meilleurs intérêts de l'humanité.

Daniel A. HOLLY et Guy HÉVEY*

* Respectivement professeurs au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal et au Département de science politique de l'Université de Montréal.